## Prudhommes, cour d'appel reconnaissance inaptitude professionnel

Dan ab siab and at

Par chrisbonnet

Bonjour

En octobre 2017 j'ai été licencié pour inaptitude non professionnelle. Une demande de reconnaissance de ma maladie comme étant d'origine professionnelle a été lancé en aout de la même année. J'ai eu gain de cause auprès de la CPAM en 2021 après procédure juridique. En 2023 mon licenciement a été prononcé comme nul par la cour d'appel de Grenoble. Ai je la possibilité de demander à mon ex employeur les indemnités dûes au titre de la maladie professionnelle ? Aussi comment lui réclamer les entiers dépens de premier instance et d'appel ?

Merci pour votre réponse